



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-treizième session

Point 15 de la liste préliminaire\*

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

## **Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (2016–2025)**

### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, conformément à la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale.

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis conformément à la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale dans laquelle l'Assemblée priait le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de lui soumettre un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (2016–2025). Le rapport couvre la période comprise entre juin 2017 et juin 2018 et décrit les activités relatives aux politiques, à l'infrastructure, aux connaissances et aux compétences, à l'entrepreneuriat, au financement, aux technologies et aux institutions du marché.

---

\* [A/73/50](#).



## I. Introduction

1. Le présent rapport fournit des informations, des analyses et des données statistiques sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (2016–2025). Y sont décrits certaines des interventions, en cours ou achevées, dans les domaines prioritaires de la Décennie, ainsi que des projets formulés au cours de la période considérée en vue d'une mise en œuvre au cours de la Décennie. Le rapport témoigne des efforts de la communauté internationale pour étoffer son partenariat avec les pays d'Afrique et mobiliser des ressources financières et non financières aux niveaux régional, multilatéral et bilatéral.

### A. Résolution sur la Décennie

2. Dans sa résolution 70/293, l'Assemblée générale a réaffirmé l'importance de l'industrialisation à l'appui de l'action menée par l'Afrique elle-même en vue d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable et d'un développement accéléré, et a proclamé la période 2016–2025 la Troisième Décennie de développement industriel pour l'Afrique. L'Assemblée générale a appelé la Commission de l'Union africaine (CUA), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et, tout particulièrement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à élaborer, mettre en œuvre et mener les activités entreprises dans le cadre de la Décennie. Elle a également invité l'ONUDI à susciter des partenariats et à se coordonner avec d'autres entités concernées des Nations Unies pour élaborer des initiatives conjointes en faveur de l'industrialisation.

### B. État d'avancement du développement industriel en Afrique

3. Au cours de la période considérée, les économies africaines ont réalisé de modestes gains et leur activité semble prendre de l'élan. La croissance réelle de la production a accéléré pour atteindre 3,1 % en 2017 et est en voie d'atteindre 4,1 % en 2018 et 2019. Globalement, la reprise de la croissance a été plus rapide que prévu, en particulier parmi les économies qui ne dépendent pas fortement des ressources, ce qui souligne la résilience du continent.

4. La part des industries de transformation dans le produit intérieur brut (PIB) est demeurée à 10 % en 2017, alors qu'elle a atteint 15 % en Asie du Sud, tandis que la valeur ajoutée des industries de transformation s'établissait à 196 dollars par habitant, à comparer à la moyenne mondiale, qui est de 1 708 dollars. Selon les estimations de l'ONUDI, l'industrie africaine a enregistré un gain de 6,4 % au troisième trimestre de 2017 par rapport à l'année précédente. La production manufacturière demeure concentrée dans des produits faisant appel à des technologies simples comme l'alimentation, le textile, l'habillement et la chaussure. La part de l'emploi manufacturier a été estimée à 7,7 % en 2017, alors que l'agriculture emploie en moyenne 53 % de la population active, et le secteur des services 33 % environ.

5. Les données les plus récentes montrent que l'investissement direct étranger en Afrique s'élevait à 42 milliards de dollars en 2017, soit une baisse de 21,5 % par rapport aux niveaux de 2016. Ce ralentissement est largement attribuable au fléchissement des cours du pétrole et aux effets persistants de l'effondrement des prix des produits de base, les flux s'étant contractés dans les économies exportatrices comme l'Angola, le Congo, l'Égypte, le Mozambique et le Nigeria. L'investissement étranger en Afrique du Sud a chuté de 41 % en 2017 par rapport à l'année précédente.

Les flux d'investissement direct étranger vers les pays exportateurs diversifiés, Éthiopie et Maroc en tête, se sont montrés plus résilients. Les principales sources d'investissement direct étranger étaient les États-Unis d'Amérique, suivis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la France, la Chine et l'Afrique du Sud. Les entreprises multinationales issues d'économies développées restent les principaux investisseurs en Afrique, bien que celles provenant des économies en développement soient de plus en plus actives.

## C. Nouvelles évolutions de l'industrie en Afrique et dans l'économie mondiale

### 1. Zone de libre-échange continentale africaine

6. La Zone de libre-échange continentale africaine a été lancée en mars 2018 à Kigali. L'accord qui l'a instituée a été signé par 44 pays d'Afrique, son adoption représentant une étape majeure par les dirigeants africains vers l'intensification de l'intégration régionale des échanges. Si sa mise en œuvre réussit, cette Zone de libre-échange sera la plus grande du monde par le nombre de ses membres et créera un marché unique de 1,2 milliard de personnes doté d'un PIB de plus de 2,5 milliards de dollars. Elle offrira un accès plus large et moins coûteux aux intrants et aux biens intermédiaires, car les grands marchés permettent des économies d'échelle et offrent de nouvelles possibilités d'affaires.

7. Les autres avantages attendus de cette Zone de libre-échange, qui sont tous alignés sur les domaines d'action prioritaires de la Décennie, consistent à catalyser la transformation structurelle systématique de pays dont les économies à faible intensité technologique reposent sur les ressources naturelles en économies plus diversifiées fondées sur le savoir ; à encourager les flux d'investissement direct tant intra-africains qu'extracontinentaux vers les pays d'Afrique ; et à stimuler la coopération dans d'autres domaines comme l'innovation, le transfert de technologie et le développement d'infrastructures à l'échelle du continent. La Zone de libre-échange devrait en définitive contribuer à la transformation industrielle du continent et à sa prospérité, comme envisagé par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie.

### 2. Quatrième révolution industrielle

8. On s'attend à ce que la nouvelle révolution industrielle — également appelée « Industrie 4.0 » — exerce un effet majeur sur la structure des industries, des économies, et des modes de vie. Elle promet des méthodes de production et des stratégies commerciales améliorées grâce aux nouvelles technologies, notamment à l'automatisation, qui pourraient accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans les industries de transformation, réduire les émissions de carbone, optimiser l'utilisation de l'énergie, améliorer la productivité et réduire les coûts.

9. La présence de la nouvelle révolution industrielle en Afrique est actuellement relativement faible comparée au reste du monde et reste à explorer pour de nombreux industriels. Dans la publication *The Future of Work: Regional* en avril 2018, par la Banque africaine de développement (BAfD) en coopération avec d'autres banques de développement régionales, il est indiqué que, bien que les technologies soient appelées à jouer un grand rôle dans la transformation économique du continent, l'Afrique n'est pas bien préparée à tirer parti des possibilités offertes ou à affronter les défis que posent les technologies déstabilisantes qui ont la capacité d'évincer la main-d'œuvre humaine et d'accroître les inégalités de revenu. Il est donc essentiel d'élaborer des politiques appropriées pour tirer parti de la révolution en Afrique. Le continent, contrairement au monde développé, se trouve dans une situation singulière,

car il n'est pas encombré par des infrastructures dépassées et peut mettre à profit cette possibilité de sauter les étapes pour adopter ou développer une infrastructure qui lui permettra d'affronter la concurrence sur les marchés numérisés.

## **II. Progrès de la mise en œuvre des principales priorités de la Décennie**

### **A. Agro-industrie et développement rural**

10. Au cours de la période couverte par le rapport, l'ONUDI, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole et la BAfD, a continué d'œuvrer avec les parties prenantes pour promouvoir le développement de l'agro-industrie dans le cadre de l'Initiative pour le développement (accéléré) de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique. Au titre de son Programme de partenariat pays avec l'Éthiopie, l'ONUDI a appuyé l'établissement de trois agropôles destinés à des chaînes de valeur à fort potentiel : fruits et légumes, aquaculture et pêcheries, et élevage. Les agropôles servent de pôles géographiques de services d'infrastructure et d'appui aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans le secteur agro-industriel. L'ONUDI a également aidé le développement de la chaîne de valeur du café, en mettant l'accent sur la qualité et la valeur ajoutée. Quelque 9 500 agriculteurs réunis en 15 coopératives dans les principaux terroirs de culture du café ont bénéficié du projet. Un nouveau projet, lancé par l'ONUDI en octobre 2017 et financé par la Finlande, vise à promouvoir des chaînes de valeur durables à partir de l'exploitation du bois de brousse en Namibie.

11. La FAO a coordonné ses efforts avec l'ONUDI pour lancer l'Initiative de développement accéléré de l'agriculture et de l'agro-industrie PLUS, qui vise à mobiliser la puissance des partenariats pour soutenir le développement de chaînes de valeur et de systèmes de marché alimentaires. Le programme est actuellement piloté dans trois pays, dont la République-Unie de Tanzanie, sous forme d'effort collaboratif entre la CEA, la FAO, l'ONUDI, le Fonds international de développement agricole, l'Union africaine, le NEPAD et la BAfD. Ces travaux visent à faciliter la reproduction de cette approche dans toute l'Afrique. Dans le cadre de son Programme de partenariat pays avec l'Éthiopie, la FAO œuvre avec l'ONUDI pour soutenir un programme de parcs agro-industriels intégrés, dans le but de mettre les petits exploitants agricoles en relation avec les centres de transformation ruraux et les grands transformateurs agro-industriels opérant dans les parcs.

12. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a lancé un programme pour la période 2018–2022 pour développer la filière de la viande au Mali afin d'améliorer les conditions d'investissement et les possibilités d'exportations de l'industrie de transformation de la viande. Le programme appuie l'organisation des éleveurs de bétail, l'élevage et la santé du bétail, la production et la commercialisation de la viande, la formation et le transfert de technologies.

13. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a lancé AgriFed, un programme quinquennal climatiquement rationnel destiné à combattre l'impact défavorable du changement climatique sur les moyens de subsistance des femmes. Le programme rend les femmes rurales économiquement indépendantes grâce à une agriculture climatiquement rationnelle qui s'attaque aux obstacles structurels auxquels les agricultrices font face. ONU-Femmes a conduit une étude pour cartographier les parties prenantes dans le secteur de la terre en République démocratique du Congo et mettre à jour les données. Plus de 1 200 organisations agricoles pour les femmes ont été identifiées et

cartographiées dans les provinces dans lesquelles les couloirs AgriFed seront mis en œuvre, ainsi que trois sociétés financières qui développent des produits et des services conçus pour faciliter l'accès des femmes au financement.

14. Un projet de Centre de commerce international (CCI), financé par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, aide à améliorer la compétitivité des cultivateurs et des producteurs de la chaîne de valeur du cacao en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Un projet financé par l'Organisation mondiale du commerce au titre du Cadre intégré renforcé pour les pays les moins avancés a permis aux Comores d'accroître la compétitivité de leurs exportations de vanille, d'ylang-ylang et de clous de girofle, transformés grâce à l'installation d'usines de distillation et d'unités de séchage.

15. Grâce à un projet financé par le Secrétariat à l'économie de la Confédération suisse et mis en œuvre en Tunisie, l'ONUDI a renforcé trois chaînes de valeur de produits agro-alimentaires d'origine protégée — la harissa, les figues de Djerba et les figues de Barbarie — ce qui a abouti à des hausses de prix au niveau des exploitations agricoles de 25, 80 et 140 %, respectivement. L'introduction d'un label de qualité alimentaire pour la harissa a multiplié les ventes par deux et assuré la sécurité sanitaire par l'intermédiaire d'un système de traçabilité. Le projet a aussi contribué à mettre sur pied la première coopérative de femmes en Tunisie pour vendre de la harissa traditionnelle sur les marchés locaux et d'exportation.

16. Dans le cadre d'un projet visant à améliorer l'accès au marché en République centrafricaine, au Congo et au Soudan du Sud, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets aide les pays, en particulier les États sortant d'un conflit, à offrir un meilleur accès aux marchés et aux services de base en améliorant les routes secondaires. Le projet contribue au développement de compétences locales pour l'industrie du bâtiment. Au Ghana et en Ouganda, le Bureau construit des centres de formation professionnelle destinés à des projets de développement de compétences dans les secteurs du commerce et de la production.

17. Le Fonds commun pour les produits de base soutient la Côte-d'Ivoire dans la construction d'une station de mixage et d'emballage d'engrais solides en vrac à Yamoussoukro qui va améliorer la production et la productivité des petits exploitants, accroître la diversification horizontale et verticale et la valeur ajoutée et fournir un meilleur accès aux marchés. Au Cameroun, un nouveau projet, également financé par le Fonds commun, propose une formation aux petits exploitants à la production compétitive de café et de cacao afin d'accroître la rentabilité des coopératives.

18. Dans le cadre d'un projet destiné à faciliter l'accès des pêcheurs artisanaux de Côte-d'Ivoire, de Guinée, de Mauritanie et du Sénégal aux marchés internationaux, l'ONUDI a fourni une formation aux interlocuteurs locaux en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires et a fait connaître à 680 acteurs distribués le long de la chaîne de valeur les meilleures pratiques de transformation du poisson. Quelque 63 % des stagiaires étaient des femmes employées par des coopératives dirigées par des femmes. Au Soudan, l'ONUDI a renforcé les capacités institutionnelles de l'Administration de la pêche en mer, l'Université de la mer Rouge et le Centre de recherches de la mer Rouge. Financé par l'ambassade de Norvège à Khartoum, le projet a contribué à mettre en place un système de collecte de données indépendantes sur la pêche. La FAO procède à une étude scientifique des ressources halieutiques en Guinée équatoriale, dont on attend qu'elle encouragera le développement des activités de pêche, fournira les marchés locaux en produits de grande qualité et contribuera à la sécurité alimentaire.

19. L'Initiative de mode éthique du CCI contribue au développement économique du secteur du textile artisanal au Burkina Faso et au Mali et aide à réduire la migration

à partir des deux pays grâce à la formation et à la création d'emplois. En mettant sur pied un consortium transnational de micro-entreprises dans la chaîne de valeur du tissage artisanal du coton, le projet s'attaque également à la marginalisation et à la pauvreté qui a longtemps caractérisé le secteur.

## **B. Renforcement des capacités commerciales**

20. Dans le cadre du programme de l'infrastructure qualité financé par l'Union européenne, les activités de l'ONUDI en Afrique centrale se sont attachées à renforcer la compétitivité et la diversification des secteurs productifs en soutenant les institutions régionales et nationales de l'infrastructure de la qualité. Les efforts ont été centrés sur la mise en œuvre d'activités essentielles fondées sur la politique de qualité régionale qui a été adoptée par les ministres des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en février 2017. En Afrique de l'Ouest, dans le cadre du Programme système qualité de l'Afrique de l'Ouest financé par l'Union européenne, des experts nationaux sélectionnés au Sénégal ont reçu une formation en gestion de l'infrastructure qualité, orientée en particulier sur les aspects relatifs à la norme ISO 9001. En mai 2018, une formation a été fournie à l'Institut pour la gestion de la qualité et la propriété intellectuelle de Cabo Verde à des responsables qualité de la région en matière de procédés, de services et de certification de produits.

21. Le CCI a continué de coopérer étroitement avec l'Union africaine pour mettre en place un Conseil des affaires africain et un Observatoire africain du commerce à titre de structures complémentaires de la Zone de libre-échange continentale africaine. Le conseil représentera le secteur privé tandis que l'observatoire offrira des informations sur la réglementation des échanges, des statistiques et d'autres aspects.

22. L'évaluation rapide de l'état de préparation au commerce électronique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) aide les pays les moins avancés d'Afrique à procéder à un examen exhaustif de leur situation actuelle en matière de commerce électronique et d'échanges en ligne et à identifier les possibilités, les obstacles et les mesures à prendre pour améliorer l'écosystème du commerce électronique. Sept de ces évaluations ont été entreprises depuis leur lancement dans les pays les moins avancés en 2017, 12 autres pays africains devant y procéder en 2018 et 2019.

23. L'initiative Aide pour le commerce de l'Organisation mondiale du commerce aide les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à renforcer les capacités de l'offre et l'infrastructure liée au commerce indispensables pour pouvoir bénéficier des accords de l'Organisation mondiale du commerce et de l'expansion du commerce. La transformation industrielle de l'Afrique — en particulier le rôle de la connectivité numérique et les besoins de financements innovants — était le thème des entretiens d'une session de l'Examen global de l'Initiative Aide pour le commerce, qui s'est tenue en juillet 2017 à Genève. La session était organisée par l'ONUDI en collaboration avec les gouvernements du Japon et du Rwanda, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Groupe de la Banque mondiale, et les participants ont souligné l'importance de la connectivité numérique en Afrique à la lumière de la nouvelle révolution industrielle.

24. L'ONUDI a achevé un projet au Malawi destiné à mettre à niveau l'infrastructure qualité nationale. Le projet a été exécuté en partenariat avec le PNUD et le Bureau des normes du Malawi, avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement. Au Nigéria les activités de renforcement des capacités ont consisté à former du personnel de laboratoire aux nécessités générales de compétence, d'impartialité et de fonctionnement

régulier des laboratoires. L'ONUDI a joué un rôle clé dans la mise en place de 10 centres de formation au Nigéria et collabore avec les autorités du secteur de l'éducation à l'élaboration d'un cursus universitaire sur la gestion de la qualité. La CNUCED, qui est le point focal pour les questions de protection des consommateurs au sein du système des Nations Unies, a formé 80 responsables nationaux des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aux directives récemment révisées des Nations Unies relatives à la protection des consommateurs.

### **C. Entrepreneuriat et développement des compétences**

25. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a entrepris de mettre en œuvre en Mauritanie un projet financé par l'Union européenne pour améliorer les possibilités économiques pour les jeunes dans les zones côtières, notamment les migrants, en créant des emplois décents et durables dans le secteur de la pêche artisanale. Le projet devrait toucher au moins 9 000 bénéficiaires directs au cours des quatre années de son exécution. L'OIT est également entrée en partenariat avec l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et la marque de vêtements suédoise H&M pour conduire un projet de développement durable de l'industrie du textile et du vêtement pendant trois ans en Éthiopie.

26. Au Sénégal, ONU-Femmes a offert une formation aux stratégies commerciales, à l'élaboration de plans d'activités, à la passation de marchés, à la commercialisation et à la gestion financière à des organisations de femmes et de filles rurales impliquées dans trois chaînes de valeur à forte croissance : les céréales, le lait et le cuir. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) collabore avec l'ONUDI à un projet en Somalie visant à fournir aux bénéficiaires les compétences nécessaires pour travailler dans l'industrie du bâtiment. Le projet soutient à la fois la rénovation d'infrastructures économiques cruciales et le développement des ressources humaines nécessaires à la stabilité et au développement économique.

27. Dans le cadre de son programme de promotion de l'esprit d'entreprise, l'ONUDI a aidé des pays africains à généraliser les études entrepreneuriales dans l'enseignement secondaire. Au Nigéria, avec l'appui financier du gouvernement du Japon, l'ONUDI a introduit le cursus dans 27 écoles secondaires pilotes dans l'ensemble du pays. Son application au niveau national permettra à 4,5 millions d'élèves de l'enseignement secondaire de bénéficier du programme chaque année scolaire.

### **D. Politique et statistiques industrielles**

28. Dans le cadre d'un projet financé par la République de Corée, l'ONUDI a fourni une formation destinée à améliorer les capacités analytiques du personnel du Secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est pour évaluer les résultats industriels. Cela a conduit à la préparation par le secrétariat de la Communauté de son premier rapport sur la compétitivité industrielle de la CAE en octobre 2017. La formation proposée au personnel des ministères de l'Industrie des pays membres de la Communauté a culminé avec la publication de rapports sur la compétitivité nationale par le Burundi et la République-Unie de Tanzanie, un troisième étant en préparation au Kenya. D'autres organisations régionales africaines ont adressé des demandes d'appui similaires à l'ONUDI. Dans le cadre de son programme de développement des capacités destiné aux responsables politiques dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'ONUDI a aidé à organiser un cours

de formation d'une semaine en septembre 2017 à Johannesburg, Afrique du Sud, sur la politique industrielle et l'économie du développement.

29. La CAE aide les pays africains à formuler leurs politiques industrielles et à renforcer leurs capacités pour développer l'industrialisation. En Éthiopie, elle élabore des politiques et des stratégies inclusives à l'intention des petites et moyennes entreprises, encourage le développement des infrastructures et améliore la coordination par l'intermédiaire d'un projet d'activité technique pour ouvrir la voie à un solide secteur industriel dans le pays. Au Sénégal, elle a assisté l'élaboration de la politique industrielle et élargit actuellement son soutien à l'élaboration d'un plan d'action.

30. La Division des objectifs de développement durable du Département des affaires économiques et sociales a soutenu la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable en Égypte, en Éthiopie, au Maroc, en Ouganda, au Soudan et au Togo, notamment le renforcement des capacités d'analyse, de formulation et d'exécution de politiques de durabilité intégrées et cohérentes à tous les niveaux, dans tous les secteurs et pour toutes les institutions.

31. L'Organisation mondiale du tourisme, en collaboration avec le PNUD, a aidé le Congo, la Guinée-Bissau et le Lesotho à formuler des stratégies et des plans directeurs touristiques pour diversifier les économies de ces pays et assurer une activité touristique durable. La contribution du tourisme est essentielle à la fois pour le PIB et pour l'emploi des pays africains. En février 2018, l'Organisation mondiale du tourisme a achevé un projet d'amélioration de la collecte et de l'analyse des statistiques du tourisme au Botswana.

## **E. Mise à niveau des industries**

32. Financé par l'Union européenne, le programme de l'ONUDI de réorganisation et de mise à niveau des industries en Afrique centrale prépare les entreprises à être compétitives sur les marchés régionaux et internationaux. S'étendant sur sept pays — le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe — le programme a permis de former plus de 300 consultants nationaux à la méthodologie de diagnostic des entreprises de l'ONUDI, a mis en place un comité directeur régional, six comités nationaux et six bureaux de mise à niveau. L'assistance apportée à 50 entreprises a abouti à la mise à niveau de la technologie et des systèmes de gestion et a amélioré la production. En Côte-d'Ivoire, un projet similaire financé par l'Union européenne a créé sept consortiums d'exportation dans les secteurs de la noix de cajou, des céréales et du manioc, ainsi que du textile et de l'habillement.

33. Le NEPAD collabore avec le gouvernement du Japon, par l'intermédiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale, pour populariser le concept du kaizen en Afrique. Kaizen est une philosophie de gestion qui a pour but l'amélioration constante de la qualité et de la productivité ; elle a contribué au développement du Japon et s'est révélée adaptable à tout pays, à toute culture et à tous les secteurs. Sept projets kaizen ont été menés à bien au Cameroun, en Égypte, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, en Tunisie et en Zambie, tandis que 25 autres pays africains ont bénéficié d'une formation à des programmes relatifs au kaizen.

## F. Zones économiques spéciales et parcs industriels

34. Dans le cadre de son Programme de partenariat pays pour l'Éthiopie, l'ONUDI a contribué à l'établissement de la cité du cuir à Modjo, une concentration de tanneries modernes et soucieuses de l'environnement dans la ville de Modjo qui va renforcer la compétitivité économique en renforçant la chaîne de valeur du cuir et fournira des emplois aux hommes, aux femmes et aux jeunes qui vivent dans la région. Le nouveau parc comportera une usine commune de traitement des eaux et des services centralisés de récupération du chrome et de traitement des déchets. Le complexe, financé par le gouvernement éthiopien, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement, est situé à proximité du nouvel aéroport du pays et est relativement proche du port maritime de Djibouti.

35. En collaboration avec la BAfD, l'ONUDI se prépare à mettre sur pied six zones de traitement des cultures de base au Nigéria pour résoudre les contraintes de l'offre et améliorer la compétitivité du pays dans les chaînes de valeur agricoles. Des plans directeurs préparés par l'ONUDI pour démontrer la faisabilité du projet ont attiré des investissements de sociétés financières et du secteur privé. Au Sénégal, et dans le cadre du Programme de partenariat pays, l'ONUDI a entrepris la mise en place de trois agropôles pour des chaînes de valeur à fort potentiel : les fruits et les légumes, l'aquaculture, la pêche et l'élevage. Une stratégie commerciale a été élaborée pour la gestion du premier parc industriel intégré du Sénégal, ainsi que des mesures incitatives destinées à attirer l'investissement public et privé pour le développement de l'infrastructure.

36. Une étude de faisabilité de la réalisation de parcs agro-industriels intégrés, effectuée par le PNUD, l'ONUDI, la FAO et l'Agence italienne de coopération pour le développement, a abouti au lancement de parcs dans quatre régions d'Éthiopie. ONU-Habitat apporte un appui à la planification régionale, à la résilience urbaine, au renforcement des capacités locales et à la coordination du programme pour les villes par l'intermédiaire d'un projet financé par la Suède. Dans le cadre d'un projet financé par le Ministère britannique du développement international, ONU-Habitat appuie le développement durable de l'agglomération urbaine d'Hawassa et reproduira ce projet dans d'autres villes.

37. En 2018, une publication, *Un cadre international pour les éco-parcs industriels*, a été produite par l'ONUDI, la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération internationale à titre de guide à l'intention des responsables politiques et des praticiens concernant les éléments essentiels de l'établissement de parcs éco-industriels économiquement, socialement et environnementalement durables.

## G. Industries pharmaceutiques

38. L'ONUDI a continué de promouvoir la production locale de médicaments génériques dans le cadre interinstitutionnel du Plan relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique. Dans le cadre de ce plan, l'ONUDI et l'Organisation ouest-africaine de la santé ont collaboré à l'élaboration d'une feuille de route régionale des bonnes pratiques de fabrication ainsi qu'à un cadre de mise à niveau des normes de qualité de la fabrication pharmaceutique dans la région CEDEAO. Dans la région de la Communauté d'Afrique de l'Est, l'ONUDI a coopéré avec la CNUCED et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour assurer la cohérence des politiques régionales dans le domaine des droits de propriété intellectuelle afin d'appuyer le développement de la capacité de production pharmaceutique.

39. En août 2017, l'ONUDI, l'OMS et l'Initiative africaine de fabrication de vaccins ont publié de concert une évaluation analytique de la capacité de production de

vaccins et des mécanismes de passation des marchés en Afrique. Un article sur la méthodologie d'identification des marchés potentiels pour la commercialisation de vaccins, utilisant l'Afrique du Sud comme étude de cas, sera publié en août 2018. Les deux publications ont été financées par le ministère fédéral allemand de coopération économique et de développement. En mai 2018, l'ONUDI a publié une stratégie de développement sectoriel pour la fabrication pharmaceutique au Zimbabwe, portant sur la période 2017–2022.

40. L'OMS élabore un outil d'évaluation des risques pour stimuler la production locale de médicaments essentiels de grande qualité. En collaboration avec l'ONUDI et la CNUCED, elle crée un mécanisme d'évaluation de la faisabilité et de la capacité opérationnelle d'une production locale durable avec assurance qualité de produits médicaux.

41. Le NEPAD a collaboré avec l'OMS, l'ONUDI, la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates et d'autres partenaires à l'élaboration d'un traité et d'un plan d'activités pour l'Agence africaine du médicament pour soutenir la croissance de l'industrie pharmaceutique en Afrique. Le traité établissant l'Agence a été avalisé par les ministres africains de la santé en septembre 2017 pour adoption par l'Union africaine en janvier 2019. La Communauté d'Afrique de l'Est et la SADC ont procédé à des évaluations communes pour examiner les demandes d'homologation de produits médicaux, ce qui a conduit à une réduction de 40 à 60 % des délais d'approbation des médicaments dans la région de la Communauté d'Afrique de l'Est. Le NEPAD et ses partenaires reproduisent ce modèle dans d'autres régions.

## H. Énergies renouvelables et économies d'énergie

42. L'ONUDI a aidé plusieurs pays à déployer des technologies d'énergie renouvelable. Au Libéria, un projet de l'ONUDI est en place pour éliminer les obstacles à la promotion des petites et micro centrales hydroélectriques et réduire les émissions de gaz à effet de serre des centrales à combustible fossile. Les progrès accomplis à ce jour comprennent le développement des capacités institutionnelles aux niveaux national et local d'édification d'un mini réseau pilote de petites et micro centrales hydroélectriques d'une puissance de 10 mégawatts. En République-Unie de Tanzanie, un petit projet hydroélectrique a contribué à la croissance du secteur des énergies renouvelables du pays par l'installation de huit petites ou mini centrales hydroélectriques d'une capacité cumulée de génération d'environ 5 000 kilowatts. Le projet a également mis en place un centre technique à l'Université de Dar es Salaam qui offre conseils et formation et fabrique lui-même des micro et mini turbines hydroélectriques.

43. En Égypte, au Kenya, au Sénégal et en Afrique du Sud, un projet de l'ONUDI destiné à démontrer les possibilités de développement industriel sobre en carbone et résilient aux changements climatiques a permis de négocier des partenariats commerciaux entre entreprises participantes et des fournisseurs japonais de technologies d'adaptation et d'atténuation. En installant une soufflerie à haut rendement énergétique, une usine de transformation de thé au Kenya a réduit sa consommation totale d'énergie de 30 à 40 % par gouttière de flétrissage. Une entreprise de production de jus d'Afrique du Sud va pouvoir diviser par deux ses coûts d'énergie en installant un système de refroidissement à haut rendement énergétique avec récupération de chaleur.

44. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a continué d'aider les pays africains à développer les ressources humaines et techniques nécessaires à l'évaluation des besoins en énergie et à la production de projections exactes pour l'avenir. En juin 2018, des représentants des États membres et des experts en

planification énergétique, en conférence à Vienne, ont débattu des moyens d'améliorer les outils analytiques de l'AIEA pour l'analyse des systèmes énergétiques et la planification du développement de stratégies d'énergies renouvelables.

45. En collaboration avec le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'ONUDI exécute un projet en Afrique du Sud relatif au déploiement efficace pour son coût de technologies d'énergies propres dans les usines des eaux municipales. Financé par l'Union européenne, le projet vise à optimiser les systèmes de pompage et de traitement des eaux et à installer des technologies d'énergies renouvelables dans la génération d'électricité. Le Centre national pour une production propre a facilité la conduite d'audits de l'énergie et mené des formations certifiées dans le domaine de l'énergie.

46. L'ONUDI s'est engagé dans le déploiement à grande échelle de la production propre et économe en ressources dans des zones commerciales en vue de les convertir en parcs éco-industriels. Dans le cadre d'un projet financé par le Secrétariat d'État à l'économie de la Confédération suisse, l'ONUDI a conduit des ateliers de formation aux concepts de la production propre et économe en ressources ainsi que des évaluations d'entreprises en préparation de la mise en place de parcs éco-industriels en Égypte, au Maroc, au Nigéria et en Afrique du Sud. L'ONUDI a également conduit des ateliers internationaux sur la production propre dans les industries du textile et du cuir, appuyés par le gouvernement turc, qui vont se poursuivre pendant cinq ans à la suite de la réussite d'un projet précédent en 2017.

## I. Environnement

47. En partenariat avec le Centre pour une chimie verte et une ingénierie verte de l'université Yale aux États-Unis, l'ONUDI et le Centre national pour une production propre en Afrique du Sud ont organisé un atelier en avril 2018 au cours duquel les participants ont étudié les 12 principes de la chimie verte qui permettront aux scientifiques et aux ingénieurs de concevoir des méthodes innovantes pour réduire les déchets, économiser l'énergie et remplacer les substances dangereuses. Le Centre élabore actuellement des cursus universitaires sur la chimie verte. Dans le cadre de son programme de Partenariat pour l'action en matière d'économie verte, l'ONUDI a préparé une étude sur les possibilités d'économies de ressources dans l'industrie sidérurgique au Ghana ; s'inspirant de l'expérience d'Afrique du Sud, le gouvernement a fait le choix de l'utilisation rationnelle des ressources dans la production d'acier et dans d'autres secteurs.

48. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le PNUD, la FAO et l'ONUDI collaborent à des interventions qui permettront de renforcer la gouvernance régionale et la gestion écosystémique du grand écosystème marin du courant de Guinée. Le projet, dont le financement a été approuvé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en novembre 2017, doit améliorer les capacités régionale et nationales des pêches transfrontalières, de protection de la biodiversité et de réduction de la pollution. L'ONUDI élabore une proposition de projet, avec un financement du FEM pour identifier les points chauds de la pollution dans les 16 pays d'Afrique de l'Ouest qui partagent cet écosystème.

49. ONU-Habitat aide les pays à formuler les plans directeurs de villes intelligentes. Le soutien apporté au Rwanda aide les villes à adopter des démarches intelligentes qui tirent parti des possibilités offertes par le numérique, les énergies propres et la technologie, ainsi que les technologies de transport innovantes, ce qui stimule la croissance économique et permet aux villes d'améliorer leur offre de services tout en contribuant à l'industrialisation et au développement national durable. L'ONUDI met en œuvre un projet financé par le FEM en Côte-d'Ivoire sur la gestion et la

planification urbaines durables à Abidjan, qui fait partie du programme de Plateforme mondiale pour des villes durables conduit par la Banque mondiale.

50. Avec son programme relatif au transfert de technologies environnementalement saines pour la rive sud de la Méditerranée, l'ONUDI a identifié 362 mesures de rationalisation de l'utilisation des ressources dans les entreprises tunisiennes qui pourraient permettre d'économiser 9,7 millions d'euros annuellement. Le gouvernement du Japon a financé un projet de l'ONUDI pour introduire un système d'assainissement des eaux respectueux de l'environnement en Éthiopie, avec notamment la construction de 55 865 points d'eau et dispositifs d'adduction d'eau nouveaux et la remise en état de 20 010 dispositifs existants dans les zones rurales d'ici 2020. Dans la région du Maghreb, l'ONUDI exécute un projet soutenu par l'Agence des États-Unis pour le développement international, Festo Didactic SE et EON Reality pour améliorer les pratiques industrielles et municipales de gestion des eaux usées.

51. Dans le cadre du projet d'Approches novatrices pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets chimiques, financé par le Secrétariat d'État à l'économie de la Confédération suisse, le Centre national pour une production propre d'Égypte a distribué des référentiels à certains pays africains. L'ONUDI a préparé 20 rapports d'évaluation innovants, qui identifiaient les solutions envisageables pour éliminer quelque 1,3 million de tonnes de produits chimiques préoccupants et près de 2 millions de tonnes de produits chimiques très préoccupants et ont conduit à des réductions étendues des déchets dangereux, des composés organiques volatils et de la consommation d'eau et d'électricité. L'ONUDI a également assisté l'Égypte, par l'intermédiaire du Centre, dans l'évaluation, la promotion et la diffusion du leasing chimique.

52. L'ONUDI est activement engagé dans l'introduction des technologies propres et la réforme des politiques qui vise à réduire au minimum l'utilisation et le rejet de mercure dans les déchets et d'autres industries. Au cours de la période étudiée, l'ONUDI a organisé des ateliers pour aider les pays d'Afrique à préparer des plans d'action nationaux, ainsi que les y invite la Convention de Minamata sur le mercure. L'ONUDI aide actuellement le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Nigéria et le Sénégal à élaborer leurs plans.

## **J. Changement climatique**

53. Sous les auspices du Cadre mondial pour les services climatologiques, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a lancé des programmes destinés à établir un cadre national de services climatologiques au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Congo, en Côte-d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal. L'initiative de Systèmes d'alerte précoce aux risques climatologiques de l'OMM, pour le renforcement des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques, a été étendue à la République démocratique du Congo en 2017. L'OMM a également soutenu les pays les moins avancés d'Afrique dans le renforcement de leurs services météorologiques et hydrologiques nationaux pour fournir des services météo et climatologiques aux secteurs déterminants de l'économie. Le programme tire son mandat du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011–2020, qui met l'accent sur l'importance du renforcement des capacités productives à titre de catalyseur du développement et du reclassement des pays les moins avancés.

54. En coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'ONUDI a continué de soutenir les efforts des pays africains pour faire face à leurs obligations au titre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui

appauvrissent la couche d'ozone. L'ONUDI, en coopération avec le gouvernement du Japon et leurs centres nationaux pour une production propre respectifs, assiste l'Égypte, le Kenya, le Sénégal et l'Afrique du Sud à mettre en place des technologies à l'épreuve des changements climatiques. En Érythrée, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, l'ONUDI forme des techniciens pour remplacer les réfrigérants inférieurs aux normes. L'assistance apportée par l'ONUDI pour la conversion de climatiseurs résidentiels à une technologie durable a permis à l'Algérie de lancer sa propre production. Dans un projet pilote en cours en Tunisie, l'ONUDI travaille avec une chaîne de supermarchés pour introduire des systèmes de refroidissement et de congélation alimentaires au CO<sub>2</sub> transcritique.

55. Dans l'accomplissement de sa mission d'aider les États à se mettre en conformité avec la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, l'ONUDI a aidé à réviser et à mettre à jour les plans nationaux de mise en œuvre de 29 pays d'Afrique. Dans le cadre d'un projet en cours au Sénégal, l'ONUDI aide à réduire les rejets de polluants organiques persistants émanant de déchets dangereux et de déchets municipaux. Au niveau régional, l'ONUDI mène à terme trois projets financés par le FEM sur le renforcement des capacités et l'assistance technique pour l'exécution de plans nationaux de mise en œuvre dans les pays les moins avancés des sous-régions de la CEDEAO, de la SADC et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

56. À Maurice, un projet a été lancé en novembre 2018 pour réduire les importations de combustibles fossiles et accélérer le passage de la nation à une économie sobre en carbone en une vingtaine d'années. Appuyé par le PNUD et le Fonds vert pour le climat, ce projet d'une durée de huit années soutiendra les objectifs nationaux de porter la part des énergies renouvelables à 35 % du bouquet énergétique en 2025 et de réduire de 4,3 millions de tonnes la production de dioxyde de carbone.

## **K. Technologies de l'information et des communications**

57. La CEA a entrepris un projet pilote de création d'un observatoire des technologies de l'information et des communications dans la sous-région de la SADC. Le projet mettra en relation les États membres de la SADC au moyen de données sur le commerce international, le commerce, l'infrastructure, l'investissement et l'industrialisation et pourrait améliorer le commerce international et l'industrialisation dans la sous-région grâce à l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Le projet est actuellement dans sa seconde phase et il est prévu de le reproduire dans d'autres régions.

58. En décembre 2017, un atelier multipartite UIT-SADC à l'intention des pays de la SADC destiné à surmonter la fracture de l'innovation numérique s'est tenu à Gaborone. Sous les auspices de l'UIT, le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information 2018 s'est tenu en mars à Genève. L'Afrique a été le thème de quatre ateliers dédiés, dont un sur l'état de préparation du continent à la transformation numérique. L'UIT a organisé un forum au Caire le 6 mai pour explorer le potentiel de l'intelligence artificielle et de l'Internet des choses, suivi par un atelier sur la réduction de l'écart en matière de normes. Plus de 4 000 participants ont exploré les moyens de stimuler l'économie numérique africaine au cours du Sommet Transform Africa, organisé par Smart Africa à Kigali du 7 au 10 mai.

59. L'AIEA a appuyé des pays africains à mettre en toute sécurité la science et la technologie nucléaires au service du développement en créant des capacités nationales de protection contre les radiations et de sûreté nucléaire et radiologique ainsi qu'en renforçant l'infrastructure nationale de sûreté radiologique. Dans le domaine de la gestion des connaissances en matière nucléaire, l'assistance vise à

améliorer l'échange des savoirs afin de mobiliser les capacités techniques existantes au sein des États membres.

## **L. Sensibilisation et forums mondiaux**

60. En septembre 2017, la CEA, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine et la BAfD ont organisé en marge de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale une manifestation de haut niveau à l'appui de la Décennie, intitulée « From political commitments to actions on the ground » (« De l'engagement politique à l'action sur le terrain »). Au cours d'une réunion de suivi sur le thème « Helping Africa leapfrog its industrial development » (« Aider le développement industriel de l'Afrique à sauter les étapes »), qui s'est tenue en novembre 2017 au cours de la dix-septième session de la Conférence générale de l'ONUDI, à Vienne, les participants ont exploré les principaux éléments et les meilleures pratiques à privilégier pour des partenariats destinés à intensifier l'industrialisation du continent dans le cadre de la Décennie.

61. Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique a continué de faire connaître et de promouvoir l'industrialisation durable de l'Afrique au niveau mondial. En octobre 2017, le Bureau a coorganisé au cours de la Semaine de l'Afrique une réunion de haut niveau sur le thème « Financement des infrastructures en Afrique et développement agricole : croissance inclusive pour la transformation économique », en coopération avec la CEA, le Département de l'information, la Commission de l'Union africaine, le NEPAD et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Les participants ont souligné le rôle crucial d'une industrialisation viable pour la transformation structurelle de l'Afrique, notamment pour le développement de l'infrastructure et de l'agriculture, et la réunion a servi de manifestation d'appui en faveur de la Décennie.

62. En partenariat avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits états insulaires en développement sur la situation des pays les moins avancés, l'ONUDI a accueilli à Vienne les 23 et 24 novembre 2017 la septième Conférence ministérielle de l'ONUDI sur les pays les moins avancés, sur le thème « Constitution de partenariats mondiaux : renforcer la croissance et l'inclusion dans les pays les moins avancés ». Les participants ont débattu du rôle crucial du développement industriel pour la réalisation des buts et des objectifs du Programme d'action d'Istanbul. Ils ont adopté une déclaration ministérielle par laquelle ils affirmaient l'importance de partenariats multipartites pour la viabilité du reclassement des pays les moins avancés. Ils ont également demandé à l'ONUDI d'élargir le modèle de son Programme de partenariats pays à d'autres pays parmi les moins avancés.

63. En novembre 2017, l'ONUDI, en partenariat avec d'autres agences du régime commun, des parties prenantes du secteur public et la Commission de l'Union africaine, a célébré la Journée de l'industrialisation de l'Afrique. La manifestation, sur le thème « Le développement industriel africain : une condition préalable à une zone de libre-échange continentale efficace et durable », a préconisé l'accélération du développement industriel durable en Afrique.

## **M. Partenariats et mobilisation des ressources**

### **1. Partenariats**

64. Conformément à la résolution [70/293 de l'Assemblée générale](#), l'ONUDI est engagée dans des partenariats avec des parties prenantes des secteurs public et privé

pour la mise en œuvre de ses programmes et projets. L'ONUDI, dans le cadre de son Programme de partenariats pays, collabore avec les gouvernements des deux premiers pays pilotes africains, l'Éthiopie et le Sénégal, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, pour appuyer la création de parcs industriels et de développement agro-industriel dans les deux pays (voir par. 35 et 36). L'ONUDI œuvre à étendre cette approche à d'autres pays africains.

65. Le 21 mai 2018, l'ONUDI et la BAfD ont signé un protocole d'accord organisant une collaboration plus étroite dans des domaines prioritaires de la Décennie, notamment le développement de l'agro-industrie, l'économie circulaire, les parcs éco-industriels, l'investissement dans l'innovation et la technologie, le développement des entreprises, le commerce international et le renforcement des capacités ainsi que l'accès au financement. Le protocole d'accord prend en compte la stratégie d'industrialisation de la BAfD pour l'Afrique, couvrant la période 2016-2025, qui est le produit de sa collaboration avec l'ONUDI et la CEA. Le protocole a été ratifié au cours de la cinquante-troisième réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BAfD, qui s'est tenue à Busan, en République de Corée, du 23 au 25 mai, sur le thème « Accélérer l'industrialisation de l'Afrique ». Ce protocole d'accord est conforme aux objectifs fixés par l'Agenda 2063, la Décennie, l'Agenda 2030 et l'Initiative du Groupe des 20 à l'appui de l'industrialisation de l'Afrique et des pays les moins avancés.

66. Parmi les activités exécutées dans le cadre de la coopération sino-africaine, il faut citer l'organisation du troisième Forum Investir en Afrique, qui s'est tenu à Dakar les 25 et 26 septembre 2017. La manifestation, qui a accueilli plus de 400 participants, a été organisée conjointement par le Groupe de la Banque mondiale, le gouvernement du Sénégal, le ministère chinois des Finances et la Banque de développement de la Chine. Un large consensus s'est dégagé sur des thèmes tels que la résolution des goulets d'étranglement énergétiques en Afrique, l'agriculture et l'industrialisation de l'agriculture, les technologies de l'information et des communications et le développement par sauts technologiques. Au cours du Forum, les parties intéressées ont signé 13 accords de coopération. Le Groupe de la Banque mondiale et la Banque de développement de la Chine ont collaboré à un rapport intitulé *Leapfrogging: The Key to Africa's Development? From Constraints to Investment Opportunities (Les sauts technologiques : la clé du développement de l'Afrique ? De l'obstacle à l'investissement à l'opportunité d'investissement)* préparé pour le Forum.

67. Le Groupe de la Banque mondiale soutient les initiatives phares de la Commission de l'Union africaine pour promouvoir le développement industriel sur le continent. Il coopère également avec les agences spécialisées du système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement qui œuvrent à la réalisation des objectifs de la Décennie.

68. Dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, organisée par le gouvernement japonais, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le PNUD, la Commission de l'Union africaine et le Groupe de la Banque mondiale, une réunion ministérielle s'est tenue à Maputo les 24 et 25 août 2017. Les entretiens ont porté sur les progrès réalisés vis à vis des objectifs de la Déclaration de Nairobi et de son plan de mise en œuvre, adopté au cours de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'était tenue à Nairobi en août 2016. Les 3 et 4 mai 2018, un forum public-privé Japon-Afrique, qui réunissait quelque 2 000 participants, s'est tenu à Johannesburg. Il a été l'occasion d'un dialogue entre représentants des secteurs privés africain et japonais. Les entretiens ont porté sur les opportunités et les difficultés de la collaboration entre le Japon et l'Afrique, l'amélioration de l'énergie et de l'infrastructure et les nouvelles frontières qui s'offrent aux entreprises.

69. Dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique, l'Union européenne a fourni une assistance financière pour la création de la Zone de libre-échange continentale africaine et l'élaboration d'un plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, ainsi que dans un certain nombre d'autres domaines clés. Dans une déclaration commune adoptée lors du cinquième sommet Union africaine-Union européenne, en 2017, les dirigeants européens et africains ont défini des priorités communes pour la création de partenariats dans les domaines des possibilités d'emploi pour les jeunes, la paix et la sécurité, la mobilité et la migration et la coopération en matière de gouvernance.

70. La mise en place d'un service destiné à coordonner la mise en œuvre du développement industriel accéléré de l'Afrique, qui recevra un soutien technique et financier de l'ONUDI au cours de ses deux premières années de fonctionnement, devrait permettre de renforcer les capacités du Département du commerce et de l'industrie de la Commission de l'Union africaine. Il aura pour tâche de coordonner et de soutenir les programmes de l'Initiative pour le développement (accéléré) de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique et d'autres cadres continentaux axés sur la promotion d'un développement industriel inclusif et durable en Afrique. En mars 2018, l'ONUDI a signé un nouveau protocole d'accord avec l'Union africaine pour renforcer la coopération conformément à l'Agenda 2063.

71. La CEA a entrepris un exercice de cartographie des lois, politiques et réglementations existant dans la sous-région en matière d'investissement dans l'infrastructure, en collaboration avec les communautés économiques régionales et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD. À la demande de chefs d'État africains, la CEA a publié une loi type pour le Programme de développement des infrastructures en Afrique, qui a été approuvée en janvier 2018 par l'Assemblée de l'Union africaine.

72. Le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, travaille à un projet visant à sensibiliser les États aux répercussions du commerce en ligne. Le projet les aidera à élaborer une stratégie générale pour l'adoption de politiques commerciales et industrielles numériques. Il devrait déboucher sur l'élaboration d'un programme d'action par l'Union africaine pour aider les pays africains à tirer parti des avantages du commerce électronique, qui est étroitement lié à la révolution industrielle numérique.

## **2. Mobilisation des ressources**

73. Le système des Nations Unies n'a pas cessé de collaborer avec les institutions de financement du développement et les parties prenantes afin d'accroître l'impact de l'assistance technique sur le développement. Le Groupe de la Banque mondiale travaille avec des pays africains dans le cadre du Pacte avec l'Afrique du Groupe des 20 pour définir des programmes d'appui à l'investissement privé et à l'accroissement de l'activité du secteur privé. La Société financière internationale, en qualité d'organe du Groupe dans le secteur privé, soutient des firmes engagées dans des activités productives en privilégiant les petites et moyennes entreprises, notamment celles qui appartiennent à des femmes. D'autres modalités de coopération, notamment les cadres de coopération Union européenne-Afrique, Japon-Afrique et Chine-Afrique continuent aussi de mobiliser des ressources.

74. La Nouvelle Banque de développement, fondée par le Brésil, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, a financé des projets dans l'industrie verte et d'autres domaines prioritaires en Afrique. L'Inde a appuyé la création d'un

centre régional en Afrique du Sud en août 2017 destiné à fournir une plateforme à la coopération entre la Banque et la BAfD.

75. Un forum d'affaires Union européenne-Union africaine s'est tenu à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, en novembre 2017. Il a été l'occasion pour plus de 1 000 dirigeants d'entreprise et d'investisseurs d'Afrique et d'Europe de débattre des moyens de stimuler l'investissement dans des secteurs cruciaux en Afrique. Un forum destiné à encourager la mobilisation des ressources est l'une des manifestations prévues par la Banque européenne d'investissement pour la Journée de l'Afrique en novembre 2018. Coorganisée par l'ONUDI, le thème en sera l'industrialisation durable.

76. En mars 2018, l'ONUDI a organisé le second Forum international pour l'investissement agro-industriel, en partenariat avec le gouvernement éthiopien. Le forum a mobilisé des investissements privés dans l'industrie légère, en privilégiant les secteurs à fort potentiel de croissance. Un forum sur l'investissement dans l'agro-industrie s'est tenu à Rome en juillet 2017, en marge d'une réunion des ministres de l'agriculture de l'Union européenne et de l'Union africaine, dans le but de faire de l'agriculture durable un avenir pour les jeunes en Afrique. Les participants se sont penchés sur les moyens de réduire le risque pour les investissements dans les chaînes de valeur agro-alimentaires et ont examiné le nouveau Plan d'investissements externes de l'Union européenne ainsi que d'autres mécanismes de financement innovants mis à la disposition des investisseurs.

77. Les parties prenantes ont continué d'explorer des approches novatrices de mobilisation de ressources pour soutenir les efforts de développement en Afrique. L'Organisation internationale pour les migrations et l'Union africaine ont élaboré un projet visant à faire participer la diaspora africaine au développement économique du continent. Le projet va aider les États membres de l'Union africaine à dresser la carte de leurs diasporas respectives afin de créer des liens avec les secteurs d'investissement potentiels. Les envois de fonds des migrants jouent un rôle vital dans la transformation des économies rurales en secteurs urbains et industriels.

## N. Coopération Sud-Sud

78. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a organisé un atelier de renforcement des capacités en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour le développement durable, qui s'est tenu à Maputo en août 2017. Avec l'appui du PNUD, l'atelier technique a permis de susciter une compréhension mutuelle des actions requises pour renforcer la coopération Sud-Sud d'une manière qui serve les objectifs de développement durable des pays du Sud.

79. Un accord a été conclu portant création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, conformément à la résolution [71/251 de l'Assemblée générale](#). Cet accord marque une étape importante pour les efforts déployés dans le monde entier pour renforcer les capacités scientifiques, technologiques et d'innovation dans les pays les moins avancés. La Banque a été inaugurée le 4 juin 2018 à son siège de Gebze, en Turquie. Pendant sa première année de fonctionnement, la Banque se consacrera à préparer des évaluations des besoins dans les domaines de la science, des technologies et de l'innovation ainsi qu'à la promotion de l'accès numérique aux recherches et aux connaissances techniques dans certains pays parmi les moins avancés. La Banque sera financée par des contributions volontaires des États Membres des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

80. Au cours de la huitième réunion de la Commission ministérielle trilatérale Inde-Brésil-Afrique du Sud, en octobre 2017, les ministres des affaires étrangères des trois pays ont signé un accord créant un fonds d'affectation spéciale destiné à garantir la

continuité de leurs contributions à la Facilité de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud pour le soulagement de la pauvreté et de la faim, qui est gérée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

81. Un projet de commerce international et d'investissement du CCI visant à appuyer le commerce et les investissements indiens en Afrique couvre les secteurs des légumineuses, du textile, du coton et du cuir. Il répond aux difficultés auxquelles font face l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda pour accroître et diversifier leurs liens commerciaux et leurs marchés. Financé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni, le projet vise à accroître la valeur des transactions commerciales entre l'Inde et l'Afrique de l'Est en créant des capacités de production et en améliorant les revenus.

### **III. Questions transversales**

#### **A. Intégration des femmes dans le développement industriel**

82. Mise en œuvre par l'ONUDI et financée par l'Italie, la première phase d'un projet de trois ans visant à renforcer l'inclusion économique des femmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord s'est achevée avec succès en mai 2018. Le projet a renforcé les réseaux régionaux et nationaux de consortiums d'entreprises de femmes en Algérie, au Maroc et en Tunisie, a ouvert des possibilités entrepreneuriales et offert un accès au financement et aux marchés. Quelque 280 femmes ont reçu une aide à la création d'entreprise. L'ONUDI, en coopération avec ONU-Femmes et la FAO, a préparé la deuxième phase du projet, qui mobilisera les compétences respectives de chaque partenaire, en particulier dans l'élaboration des politiques et des actions de sensibilisation, pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes.

83. À Madagascar, un projet industriel créatif a permis à des femmes vulnérables d'acquérir les compétences nécessaires à accroître leurs revenus tout en contribuant à l'économie nationale. Financé par le gouvernement norvégien et mis en œuvre par l'ONUDI, le projet a permis aux tisserandes de tripler leurs revenus, qui sont passés de moins de 1 dollar à 3 dollars par jour. Le projet a étendu l'application du label « Tsara » des tissus aux chaises, sacs, table et tapis tissés, tous fabriqués à partir de matériaux locaux. Des commandes pour des produits ont été reçues d'Italie et de Suisse. Les premières étudiantes à obtenir un master en design recevront leur diplôme à la fin de l'année 2018.

84. En novembre 2017, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, en partenariat avec le Bureau des brevets du Japon, a organisé un forum régional sur l'innovation et la propriété intellectuelle comme moteurs d'une agro-industrie compétitive. Le forum, qui s'est tenu à Casablanca, au Maroc, offrait une plateforme permettant aux femmes actives dans la recherche agronomique et l'agro-industrie en Afrique de s'entretenir, entre autres choses, de l'utilisation efficace des systèmes de propriété intellectuelle aux fins du développement économique.

#### **B. Emploi des jeunes**

85. La Facilité pour l'apprentissage et le développement des connaissances, gérée par l'ONUDI, une plateforme qui encourage le développement de compétences industrielles parmi les jeunes, est actuellement active dans 10 partenariats de développement public-privé. Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et du Groupe Volvo, 420 jeunes hommes et

femmes suivent des cours d'ingénierie et de sciences appliquées en Zambie dans un centre de formation récemment mis à niveau. Au Maroc, des étudiants apprennent de nouvelles techniques de gestion des eaux industrielles et municipales au moyen de technologies de réalité augmentée. En Éthiopie la Banque mondiale et l'ONUDI ont collaboré à accroître les inscriptions de femmes dans des formations professionnelles jusque là à prédominance masculine.

86. Le programme d'autonomisation des jeunes du CCI de Gambie a présenté le 16 mai 2018 une feuille de route pour améliorer les compétences, encourager l'esprit d'entreprise et créer des emplois afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration illicite. Le programme est en bonne voie d'atteindre ses objectifs de 4 000 créations d'emplois, d'amélioration des compétences de 4 000 jeunes et d'aide à l'accès au financement de 4 000 autres jeunes. Le projet a engagé plus de 20 partenaires de mise en œuvre conformément à l'engagement du CCI de s'appuyer sur les structures existantes et de recourir aux compétences disponibles.

87. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets met en œuvre un projet qui vise à remédier au taux de chômage élevé des jeunes diplômés en Tunisie, en s'attachant à la création d'emplois verts. Un microfinancement est disponible pour les jeunes qui désirent créer leur propre entreprise verte ou de technologie propre.

88. Conformément à la feuille de route de l'Union africaine sur la valorisation du dividende démographique par des investissements en faveur de la jeunesse, le Fonds des Nations Unies pour la population a aidé 14 pays d'Afrique orientale et australe à élaborer des profils démographiques nationaux qui ont débouché sur des investissements dans l'emploi, l'éducation et l'autonomisation des jeunes.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

89. **La concrétisation de la vision pour la Décennie exige la transformation des pays africains en sites de production industrielle compétitifs. Une restructuration et la diversification de leurs économies les placeront sur la voie d'une croissance soutenue. Afin d'accroître son PIB global par habitant au cours des 10 prochaines années, l'Afrique doit s'appuyer sur une gamme de stratégies et de partenariats, édifier des institutions robustes et créer un climat d'investissement viable. L'idéal serait que les efforts internationaux se concentrent sur des programmes et des projets qui mèneront à l'autosuffisance, à l'autonomie et à l'inclusion, grâce à un développement industriel durable et partagé. Pour que la mise en œuvre de la Décennie réussisse, les gouvernements doivent se l'approprier et en prendre la direction ; assurer un climat économique renforcé et favorable aux affaires ; donner la priorité aux secteurs à fort potentiel de croissance et à la réduction de la pauvreté ; et établir des partenariats robustes pour la mobilisation de ressources financières et non financières.**

90. **Les projections qui prévoient un triplement de la valeur de la consommation alimentaire en Afrique au cours des 30 prochaines années mettent en lumière la nécessité de renforcer les agro-industries du continent par l'augmentation de la valeur ajoutée des ressources naturelles et le renforcement des capacités commerciales. Des relations plus étroites entre les exploitants agricoles et l'agro-industrie et le regroupement des petits exploitants en groupes plus serrés peuvent améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement, ouvrir l'accès aux marchés locaux et mondiaux et augmenter les revenus. Articuler l'agro-industrie avec le tourisme peut générer des retombées sociales et économiques, en particulier dans les zones rurales.**

91. Le développement des compétences en Afrique doit être adapté aux exigences des principaux marchés du travail. L'appui des pays donateurs sous forme de financement, de matériel technique et de capitaux, et la mise en relation des écoles d'enseignement professionnel avec les employeurs régionaux et internationaux permettront de renforcer les ressources humaines locales. À l'avenir le développement industriel exigera une main-d'œuvre capable de tirer parti des nouvelles technologies et des innovations ainsi que des entrepreneurs capables d'être compétitifs sur les marchés internationaux.

92. Les ressources financières et non financières sont essentielles pour la réussite de la Décennie. La communauté internationale, notamment le système des Nations Unies, devrait continuer de forger de nouveaux partenariats pour la mobilisation de ressources financières et non financières. Des consultations régulières entre les partenaires participant à la mise en œuvre de la Décennie contribueront à son efficacité et à son efficience. La communauté internationale est instamment priée de renforcer son appui financier et la convergence des flux d'aide publique au développement et des investissements dans le cadre d'une politique industrielle spécifique, propre à chaque pays, afin d'obtenir une incidence réelle sur le développement.

---